

Affectation 3 (d) — Environnement agricole

Le Centre de compétence en environnement agricole offre des programmes qui soutiennent le développement du secteur agroalimentaire et des régions rurales du Manitoba, tout en protégeant les ressources de l'environnement agricole. À l'heure actuelle, le Centre de compétence affiche deux priorités principales. La première est l'établissement du Centre à titre de point de contact du gouvernement pour obtenir un leadership et des conseils sur les questions environnementales agricoles et pour représenter le Manitoba dans les discussions nationales et internationales. La deuxième priorité est l'administration des programmes et des engagements en matière d'environnement adoptés aux termes du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) et la conception et l'élaboration de programmes fédéraux-provinciaux en matière d'environnement agricole.

Gestion des paysages

En 2006-2007, l'Équipe de spécialistes de la gestion des paysages (ESGP) s'est concentrée sur quatre programmes, soit les suivants :

- la vulgarisation et le leadership en matière d'environnement agricole;
- la planification environnementale à la ferme;
- les programmes de planification équivalente de l'environnement agricole;
- la planification intégrée de l'aménagement des bassins hydrologiques.

L'ESGP a soutenu les initiatives et les activités des équipes PRO en matière d'environnement agricole. Elle s'est concentrée sur la collaboration avec le personnel du Ministère et les groupes de producteurs afin de soutenir les activités et les initiatives locales en matière d'environnement agricole qui sont conçues pour accroître l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques. L'ESGP a fourni un soutien technique à l'initiative de planification des exploitations agricoles, y compris l'examen et l'édition du manuel du plan environnemental à la ferme et la préparation de matériel de vulgarisation additionnel sur les pratiques de gestion bénéfiques, y compris la mini-série sur de telles pratiques.

Le personnel a animé cinq ateliers de vulgarisation sur la gestion des éléments nutritifs. Grâce à l'évaluation des risques environnementaux à la ferme et à l'élaboration d'un solide programme d'analyse des sols et des déjections, les producteurs peuvent définir et adopter des pratiques de gestion bénéfiques des éléments nutritifs.

Le personnel a également animé trois ateliers sur la productivité du sol qui visaient à former les producteurs et le personnel du Ministère aux propriétés des sols et des paysages et à leurs incidences sur la gestion des cultures.

Plan environnemental à la ferme

En 2006-2007, les équipes PRO du Ministère, soutenues par l'ESGP, ont offert des ateliers sur le plan environnemental à la ferme de 359 exploitants individuels. Au cours du premier atelier (179 personnes présentes), les producteurs ont cerné les risques et les possibilités en matière d'environnement. Au cours du deuxième (180 personnes présentes), les producteurs ont élaboré un plan environnemental à la ferme.

En 2006-2007, le Programme national de gérance agroenvironnementale a produit les résultats suivants au Manitoba :

- 86 projets approuvés, mais non parachevés (802 000 \$);
- 2 057 projets approuvés et parachevés (9,01 millions de dollars);
- un total de 2 143 projets (9,813 millions de dollars).

Selon le nombre de demandes approuvées, les cinq catégories les plus importantes de projet ont été les suivantes :

1. amélioration des systèmes de semis;
2. gestion des zones hivernales;
3. gestion des produits et des déchets;
4. amélioration de la lutte antiparasitaire;
5. planification de la gestion des éléments nutritifs.

Planification équivalente de l'environnement agricole

On a signé des accords de contribution en vue de parachever la planification équivalente de l'environnement agricole pour huit bassins hydrologiques (les promoteurs sont indiqués entre parenthèses) :

1. bassin hydrologique est de la rivière Souris (District de conservation de Turtle Mountain);
2. bassin hydrologique de la rivière Birdtail à l'ouest de la rivière Assiniboine (District de conservation de Lake of the Prairies);
3. bassin hydrologique de la rivière Shell (District de conservation de Lake of the Prairies);
4. bassin hydrologique de la rivière Little Saskatchewan (District de conservation de la rivière Little Saskatchewan);
5. bassin hydrologique de la rivière Arrow Oak (District de conservation de la rivière Little Saskatchewan);
6. aquifère du lac Oak (District de conservation West Souris River);
7. aquifère du delta de la rivière Assiniboine (Manitoba Horticultural Productivity Enhancement Centre Inc.);
8. bassin hydrologique de la rivière Boyne (District de conservation de LaSalle Redboine);
9. le personnel a collaboré avec la Manitoba Canola Growers Association à l'élaboration d'une planification équivalente pilote en environnement agricole fondée sur les produits primaires.

Le personnel a collaboré avec les promoteurs à l'organisation de cent ateliers qui ont attiré environ 1 050 producteurs. Il a remis des certificats de parachèvement à 141 producteurs qui ont participé au processus de planification équivalente en environnement agricole. Huit des neuf projets de planification ont élaboré des stratégies de gestion des problèmes techniques et sept ont reçu l'approbation finale des plans élaborés.

Planification intégrée de l'aménagement des bassins hydrologiques

L'ESGP a fourni des renseignements sur les ressources en sols et en agriculture à sept programmes de planification intégrée de l'aménagement des bassins hydrologiques dirigés par les autorités responsables de la planification des eaux.

Les sept bassins hydrologiques sont les suivants : rivière Shell, Assiniboine-Birdtail; rivière Little Saskatchewan, rivière LaSalle, zone est de la région d'Entre-les-Lacs et rivières Seine et Rat. Les cinq premiers programmes de planification ont été intégrés au programme de planification équivalente en environnement agricole. L'ESGP a fourni des renseignements techniques qui ont contribué à la publication de rapports sur l'état des bassins hydrologiques et de bulletins de santé des bassins hydrologiques et à l'élaboration de plans de protection des sources d'eau potable.

Autres projets

L'ESGP a également offert une aide technique au projet Évaluation des pratiques de gestion bénéfiques à l'échelle des bassins hydrographiques, qui vise à évaluer l'efficacité des pratiques de gestion bénéfiques à l'échelle des bassins hydrologiques. Le soutien de l'ESGP comprend une collaboration en vue de valider les indicateurs de risque de la qualité de l'eau du Programme national d'analyse et de rapport en matière de santé agroeconomique (PNARSA).

Le personnel a offert un soutien technique et à la gestion au projet de recherche des Services de diversification des modes d'occupation des sols dans la municipalité rurale de Blanshard pendant la première année du projet.

Gestion des ressources

L'équipe de gestion des ressources a participé aux programmes en environnement agricole suivants.

Initiatives climatiques et « vertes »

Le personnel a participé à des initiatives pluriministérielles en soutien à l'engagement du gouvernement manitobain en faveur des initiatives climatiques et vertes. L'approche agricole s'est concentrée sur trois volets, soit l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, le potentiel de la séquestration et l'adaptation à long terme au changement climatique. Le gouvernement provincial a annoncé la mise en place d'un « registre vert » qui a pour objectif l'élaboration d'un processus volontaire de crédits compensatoires, en commençant par l'établissement d'un marché volontaire et en visant à long terme le commerce actif des crédits compensatoires. Le personnel a investi beaucoup de temps dans l'élaboration et l'évaluation des protocoles relatifs aux crédits compensatoires en vue de la création d'un nouveau marché pour les producteurs agricoles.

Gestion du bétail et des déjections

Le personnel a continué d'offrir un soutien technique à l'élaboration d'une approche fondée sur le phosphore pour la planification de la gestion des éléments nutritifs. Il a également offert un soutien technique à la Commission de protection de l'environnement dans le cadre des audiences d'examen des effets environnementaux de l'industrie du porc. Le personnel a fourni de l'aide aux programmes de gestion des déjections ainsi qu'à la conception et à l'animation d'ateliers de vulgarisation sur la gestion des déjections, qui seront étendues à l'ensemble de la province avec le soutien des équipes PRO du Ministère. Le personnel de l'équipe de gestion des ressources a procédé à des examens techniques des propriétés du sol et des paysages et des exigences en matière de gestion des déjections pour les exploitations d'élevage proposées (rapports des comités d'examen technique). Il a aussi participé à la Crop Diagnostic School, un cours d'été de deux semaines, avec l'Université du Manitoba et le Centre de compétence pour l'industrie des cultures.

Gestion des animaux morts

Le personnel a offert un soutien technique continu à la promotion des principes d'élimination et d'utilisation appropriées des animaux morts : compostage, incinération, enfouissement et équarrissage. Trois cours sur le compostage à l'intention des producteurs agricoles ont été offerts en partenariat avec Agriculture Canada et Resource Conservation Manitoba. Les trois ateliers ont accueilli 69 producteurs, membres de l'industrie et fonctionnaires.

Il a aussi offert un soutien technique à l'enquête sur la faisabilité des projets de compostage et de digestion anaérobie au Manitoba et il a mené des recherches sur les espaces serres et leur utilisation potentielle.

Produits et services écologiques

Le personnel a offert un soutien technique et des services de gestion au projet de recherche sur les Services de diversification des modes d'occupation des sols dans la municipalité rurale de Blanshard. D'une durée de trois ans, le projet pilote vise à vérifier l'offre de mesures incitatives aux producteurs qui fournissent des produits et des services écologiques. Il a également soutenu divers organismes nationaux et provinciaux dans leur recherche stratégique sur les coûts et les bénéfices des produits et des services écologiques.

Gestion des sols et des paysages

En 2006-2007, on a poursuivi les levés sur le terrain et la caractérisation des sols dans la municipalité d'Elton à une échelle de 1:20 000. Afin de faciliter les travaux de caractérisation, on a dû faire l'acquisition de matériel mobile et d'appareils de laboratoire. Pendant la campagne sur le terrain, on a couvert dans la municipalité d'Elton environ 65 sections à une échelle de 1:20 000. Le personnel de laboratoire a traité et analysé environ 1 400 échantillons de sol afin d'en connaître les propriétés chimiques et physiques, y compris la teneur en carbonate de calcium (CaCO₃), la taille des particules, la teneur en carbone organique, le pH, la conductance spécifique et l'humidité.

Le personnel a complété les activités de levés sur le terrain et d'inventaire dans la municipalité de Springfield à petite échelle. La corrélation de terrain, la révision, la numérisation et la production de la carte finale se poursuivront pour la municipalité rurale de DeSalaberry.

On a commencé la corrélation de terrain, la révision et la numérisation, et la production de la carte finale est en cours pour la municipalité rurale de Taché. Le personnel a poursuivi la réalisation du programme de corrélation et d'échantillonnage systématique des sols aux fins d'analyses chimiques et physiques (humidité, texture, salinité) dans les municipalités d'Elton, de Ritchot, de Taché et de DeSalaberry.

3 (d) Environnement agricole

Dépenses par affectation budgétaire de moindre importance	Dép. réelles 2006-2007 (milliers de \$)		Dép. prévues 2006-2007 (milliers de \$)	Écart pos./ (nég.) (milliers de \$)	Note expl.
		ETP			
(1) Salaires et avantages sociaux	1 279,7	29,54	1 724,3	(444,6)	1
(2) Autres dépenses	548,0		680,1	(132,1)	
Total des dépenses	1 827,7	29,54	2 404,4	(576,7)	

Note explicative :

1. *La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par la gestion des dépenses en vue de respecter les restrictions budgétaires du gouvernement et de contrer l'accroissement des frais de fonctionnement et des programmes du Ministère.*